

Grève à Radio France et RFI pour la défense des garanties sociales - Papier Général, Prev

07/04/2009 17h43 - MÉDIAS-AUDIOVISUEL-RADIO-SOCIAL-GRÈVE - Monde (FRS) - AFP

Par Juliette COLLEN

PARIS, 7 avril 2009 (AFP) - Une partie des salariés de Radio France et de Radio France Internationale ont fait grève mardi contre la remise en cause de la convention collective de l'audiovisuel public, qui intervient à un moment délicat, entre le plan social à RFI et le changement de patron à Radio France.

L'ensemble des antennes de Radio France (France Inter, France Info, France Culture, France Bleu, Le Mouv' et Fip) ont été perturbées toute la journée. France Inter et France Info ont été les plus touchées.

Le préavis de grève de sept syndicats du groupe public, qui court jusqu'à ce mardi soir minuit, a été suivi par 27,93% du personnel (environ 2.500 salariés) dans la matinée, puis 30,48% dans l'après-midi, selon la direction. A RFI, où certains programmes ont été perturbés, la direction a recensé 26% de grévistes.

Plusieurs centaines de salariés en grève ont défilé à Paris, entre la place de l'Opéra et la place Colette, avant d'être reçus au ministère de la Culture.

"Non aux licenciements, oui à la convention!",

scandaient les manifestants, soutenus par le Parti socialiste et le PCF.

Le porte-parole du PS, Benoît Hamon, a jugé "inadmissible" le plan social de RFI qui prévoit 206 suppressions d'emplois sur un millier.

"Sarkozy fait la leçon aux entreprises privées mais ça ne l'empêche pas de licencier dans le public et d'accorder des rémunérations abondantes aux dirigeants de RFI qui gagnent plus de 300.000 euros par an!", a-t-il lancé.

Mais c'est d'abord les menaces sur la convention collective qui ont mobilisé Radio France et RFI.

Cette convention, qui couvre l'ensemble des salariés de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France, RFI et l'Ina) et leur apporte un certain nombre de garanties sociales, est mise en cause par la dissolution de la chambre patronale du secteur, l'AESPA.

L'AESPA, créée en 1974, doit prononcer sa dissolution jeudi après avoir perdu les deux tiers de ses membres, à savoir France 2, France 3 et RFO. Celles-ci ont en effet été absorbées par la holding France Télévisions dans le cadre de la loi de réforme de l'audiovisuel public - et France Télévisions n'est pas adhérente de l'AESPA.

Paritarisme, évolutions de carrières, grilles salariales, congés maternités... "C'est tout le quotidien des salariés, administratifs, techniques et journalistes, qui était amélioré grâce à cet avenant. La dissolution de l'AESPA, c'est le début du démantèlement de tout ce qui unifie les salariés de l'audiovisuel public", a affirmé Jean-François Téaldi, du SNJ-CGT.

"Je n'ai jamais vu une convention collective revue à la hausse", a commenté Valéria Emanuele, du SNJ de Radio France. La CFDT prévient de son côté qu'"elle ne transigera pas sur les garanties salariales", entre autres.

Après la dissolution de l'AESPA, les sociétés auront 15 mois pour négocier de nouveaux textes.

"Nous n'avons pas pour objectif de réduire les avantages des salariés, même collectifs. C'est l'occasion de moderniser des textes rédigés en 1984", a indiqué à l'AFP Patrice Papet, chargé du dialogue social et des ressources humaines à Radio France.

"Ce n'est pas une bombe à retardement" laissée par le PDG Jean-Paul Cluzel à son successeur Jean-Luc Hees, a-t-il par ailleurs commenté, tout en jugeant "compréhensibles" les inquiétudes exprimées.

A RFI, le comité d'entreprise a assigné la direction en référé pour demander à être consulté sur la dissolution de l'AESPA. La décision sera rendue jeudi.

juc/bb/ag

© 1994-2009 Agence France-Presse